

Quartier de l'Église : les travaux démarrent

► Le quartier de l'Église est en pleine mutation. Afin de proposer de nouveaux équipements publics aux Arcsiens, la Ville doit procéder à la démolition de 5 bâtiments situés à proximité de l'Église **entre le 5 juillet et le 10 septembre 2021** (les anciens centres de Loisirs Lewis Carroll et du Vieux Bourg, le préfabriqué de l'école Marc Chagall, le hangar et le pavillon situés en face du Presbytère). Lors de ces travaux, la circulation automobile sera intégralement maintenue. Le stationnement sera quant à lui interdit ponctuellement sur le parking face à l'Église, entre le lundi 2 août et le vendredi 13 août. Des déviations piétonnes pourront avoir lieu en fonction de l'avancée du chantier.



► DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS EN PROJET : UN MARCHÉ ET UNE CRÈCHE

La Ville étudie les déplacements du marché couvert et de la crèche collective Ambroise Paré, et la création de nouveaux stationnements. La Ville organisera prochainement des réunions de concertation avec les riverains pour mener à bien ces projets.



Dates :
du 5 juillet
au 10 septembre 2021

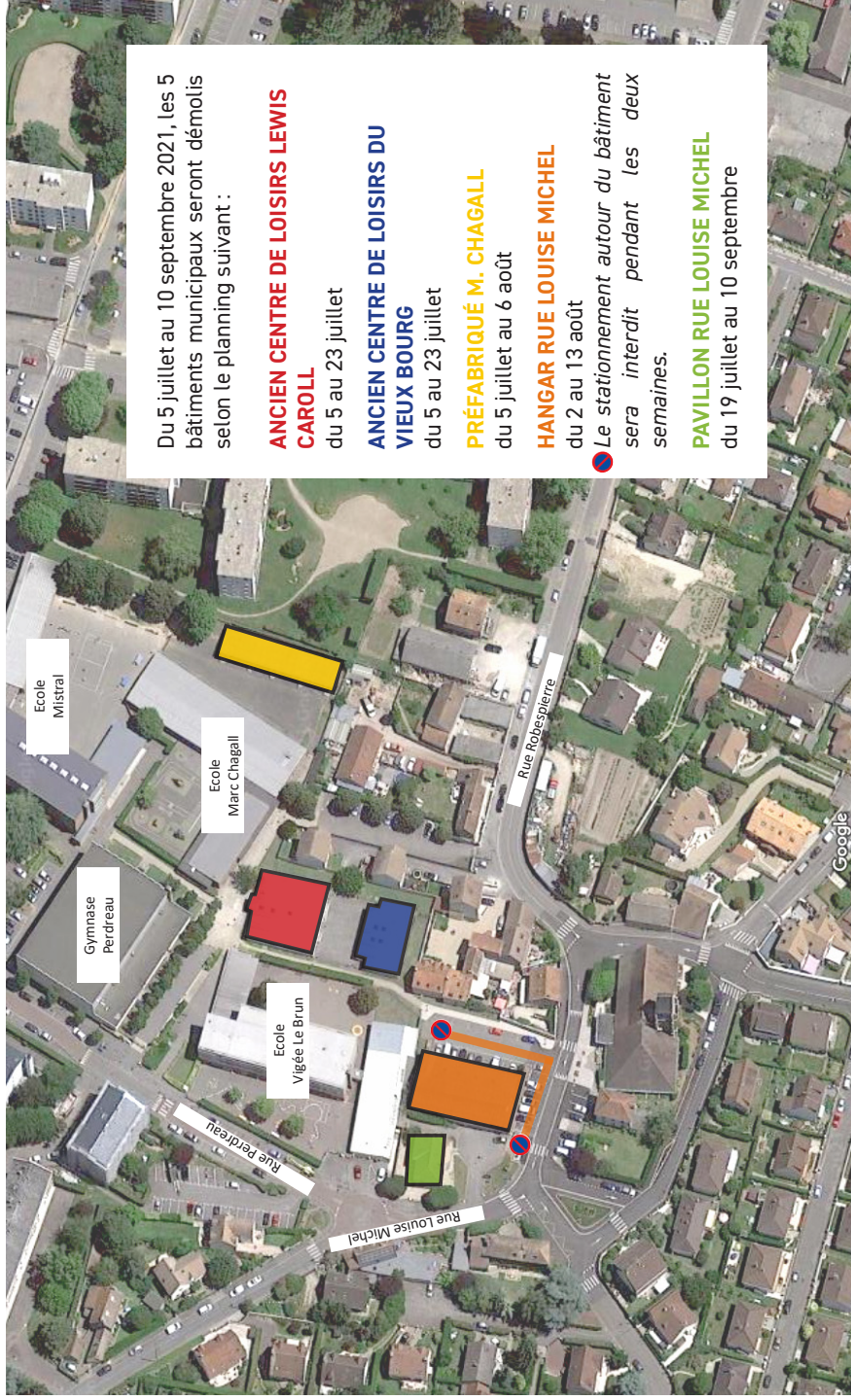


Durée :
2 mois



La ville vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Retrouvez le plan au dos de ce flash-info.



Du 5 juillet au 10 septembre 2021, les 5 bâtiments municipaux seront démolis selon le planning suivant :

ANCIEN CENTRE DE LOISIRS LEWIS CAROLL

du 5 au 23 juillet

ANCIEN CENTRE DE LOISIRS DU VIEUX BOURG

du 5 au 23 juillet

PRÉFABRIQUÉ M. CHAGALL

du 5 juillet au 6 août

HANGAR RUE LOUISE MICHEL

du 2 au 13 août

🚫 Le stationnement autour du bâtiment sera interdit pendant les deux semaines.

PAVILLON RUE LOUISE MICHEL

du 19 juillet au 10 septembre